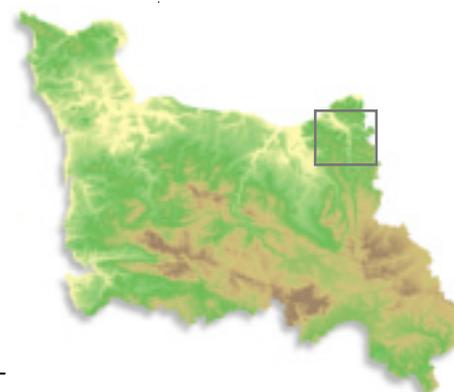




Ci-dessus :
Montreuil-en-Auge.

Unité 4.3.4

Le Pays d'Auge septentrional, tableaux de versants et plateaux



Le Pays d'Auge septentrional correspond au relief d'un plateau profondément dis-séqué par un réseau dense de vallons, couvert d'un bocage herbager complanté de pommiers dans lequel sont dispersés des bâtiments de colombage et de briques. C'est un paysage de relief qui enchaîne des tableaux successifs nets et soignés.

La référence paysagère excessive de la Normandie traditionnelle.

Le plateau d'Auge, incliné du sud au nord, passe de 180 à 120 mètres et est tenu par une couche de craie épaisse vers l'est, recouverte d'argile à silex et tapissée de loess. Très plan, il est seulement légèrement ondulé par les amorces des vallons. Il est défoncé par les vallées des affluents de la Dives à l'ouest (Ancre, Doigt, Algot, Vie), puis de la Touques inférieure, de la Calonne et de leurs affluents plus courts, à l'exception du Pré d'Auge et du Chaussey. Le plateau se réduit ainsi à une bande allongée de Gonneville-en-Auge à Saint-Germain-de-Livet, flanquée de diverticules aux ramifications de plus en plus étroites. Il est un peu mieux conservé entre la Touques et la Calonne. En tout, il n'occupe que le tiers de la région alors que les vallées en constituent plus de la moitié.

Les vallons sont donc l'autre élément caractéristique. Leur fond est peu élargi en dehors de la Calonne inférieure. La profondeur de leur entaille atteint souvent 100 mètres. Ce sont essentiellement des versants, des tableaux paysagers, que le tracé peu sinueux de ces cours d'eau permet de percevoir longuement dans leurs modulations de détail. A l'ouest, ils ont

une forme concave, boursouflée de loupes de solifluction dans l'épaisse couche d'argiles oxfordiennes et de marnes calloviennes que surmonte un mince banc de craie. Vers le sud-est, l'épaississement de celui-ci tend à accentuer la hauteur et la raideur de la partie supérieure. Au nord de la faille de Pont-l'Evêque à Blangy-le-Château, le relèvement des couches tendres jurassiques et des variations de faciès au profit des sables expliquent les glissements de pans entiers qui allongent ces versants et les bossellent de contre-pentes.

Ci-dessous :
Le Pays d'Auge septentrional.



Ci-dessous :

Les vallons bocagers et les
langues de plateau gagnées par
les labours autour de
Bonnebosq.



L'aménagement agraire est étroitement lié à une mutation précoce de l'économie agricole. Dès le début du XVII^e siècle, en profitant des pâturages estivaux des marais de la Dives et de la Touques, la région s'est orientée vers une spécialisation dans un élevage bovin destiné à la production d'animaux gras dans les grandes exploitations, de fromages à pâte fermentée dans les autres. Les sols argileux, le climat plus humide que dans la Campagne de Caen, et les pentes fortes peu accessibles à la charrue ont privilégié l'herbage permanent enclos de haies. Ce nouveau paysage a gagné peu à peu les vallées et vallons, tandis que les plateaux demeuraient fidèles aux champs labourés jalonnés de quelques alignements de pommiers. Sur les nouveaux herbages, les pommiers pouvaient être plantés plus denses, superposant le verger à l'herbage pâturé. L'habitat, héritier d'une ancienne conquête progressive de l'espace, multiplie les fermes dispersées et les petits hameaux autour de chefs-lieux paroissiaux minuscules. Et les fermes renouvellent cette dispersion dans leurs bâtiments multiples coiffés de tuiles plates (habitation, étables, écuries, "boulangerie", pressoirs, bouillierie ...) que la rareté d'une pierre non gélive a fait construire en colombage de bois, hourdis de torchis. Vers le milieu du XIX^e siècle, la brique a tendu à remplacer le pan de bois dans les habitations.

L'association des tableaux de versants et des plateaux demi-découverts.

La combinaison des divers éléments qui forment cette région donne des tableaux aux profondeurs de vue variables, souvent étendues, au dessin de haies assez complexe, dans lequel dominent les obliques avec lesquelles s'opposent les alignements d'arbres sinueux au long des ruisseaux. Le quadrillage des vergers de pommiers y ajoute sa texture et, en avril, leurs fleurs blanches égayent pendant quelques semaines le vert permanent. Les toits de tuiles des bâtiments jettent une autre note de couleur, discrète, çà et là. C'est l'une des richesses de cette partie du terroir augeron que d'offrir à la fois des aperçus sur de vastes tableaux et des ambiances fort intimes d'enclos et de belles constructions. Ce paysage sans cesse se décline au regard à plusieurs échelles, délicatement imbriquées. Les plateaux rompent avec l'impression d'intimité des

pentés. Les champs ouverts y occupent près de la moitié de la superficie et un bocage à grandes mailles le tiers. Quoique toujours majoritairement en herbe, ils laissent plus de 20 % aux labours tandis que les vergers restent discrets. Dans les haies, aussi variées que sur les versants, le merisier, le saule et le frêne signalent les sols profonds et frais alors que l'érable, le chêne, le frêne et le houx préfèrent les sols plus acides de l'argile à silex des marges des plateaux. Le plateau associe donc deux nuances paysagères, l'une ouverte, aérée, lumineuse, aux couleurs plus variées grâce aux cultures, et l'autre cloisonnée de larges mailles où les bâtiments se cachent et où alternent ombre et lumière. La limite du plateau et des pentes est toujours franchement marquée par des haies opaques ou transparentes au regard selon les saisons.

Ci-contre :

Prairies et vergers à Manerbe.



Une double structure d'habitat : minuscules chefs-lieux... et fermes isolées.



Ci-contre :
La Roque-Baignard.
André Gide y fut maire
de 1896 à 1900.



Ci-contre :
Ferme au Mesnil-Eudes.

Entre périurbanisation de luxe et paysage rural.

L'habitat se localise sur les rebords. Les villages nouent les carrefours et les fermes-manoirs y sont fréquentes.

L'influence de la Côte Fleurie s'étend en diminuant graduellement du nord vers le sud. Ce paysage est ainsi devenu, depuis les débuts de la balnéarisation au XIX^e siècle, un espace de transition entre la côte urbanisée et le pays rural qui la borde. La même structure paysagère se trouve à l'amont de Deauville et Trouville, reprise dans toutes ses composantes avec un aspect jardiné : de Dozulé à Deauville. Un fond commun parcellaire passe progressivement de la prairie à la pelouse, tandis que les fermes deviennent résidences secondaires puis villas et que les haies cèdent la place aux lices de bois peintes en blanc qui délimitent les prés où paissent les chevaux des haras. Il semble au promeneur que tout doucement la campagne se "déguise" en espace vert urbain. Il existe une continuité paysagère entre le Pays d'Auge des pommiers et des prés et les villas deauvillaises, comme si, doucement, l'on passait de l'un à l'autre.

Ci-dessous, à gauche :

Chaumière restaurée à Bourgeauville.

Ci-dessous, à droite :

Haras à Léaupartie.



Ci-contre :

Ferme à Grandouet.



Même si l'on peut regretter certains excès dans les aménagements parfois trop "soignés", force est de constater que ce rapport intime entre côte et arrière-pays a permis de conserver jusqu'à l'époque actuelle la singularité de ces paysages. Les fermes se localisent en haut ou au milieu des pentes à l'amont des vallons, sur toute la pente à l'aval. Les bourgs occupent des têtes de vallons (Blangy-le-Château, Bonnebosq, Cambremer) ou campent sur le rebord du plateau (Beaumont-en-Auge).

Des couleurs bocagères.

Sur les pentes, la prairie occupe 90 % des superficies et un cinquième est complanté de pommiers. Les parcelles encloses forment de larges mailles, supérieures à trois hectares sur les deux tiers de l'espace, mais on peut rencontrer quelques secteurs en mailles plus étroites.

Les haies sont très variées : arbres de haut jet, têtards, rejets, "plantis" taillés à quatre pieds de haut, plantis et arbres ; cependant, la haie épaisse et généreuse domine. Chênes, hêtres, frênes, ormes presque disparus, peupliers, merisiers composent la strate arborée tandis que noisetier, érable, sureau, aubépine, prunellier et houx remplissent la basse strate. Les bois sont rares : feuillus des bois de Dozulé ou des environs de Blangy-le-Château, bois du Val Richer au peuplement mixte, forêt de Saint-Gatien en large partie sur le plateau et enrésinée en Douglas.

Ci-dessous :

Les haies luxuriantes, l'habitat en "cour" augeronne, l'exiguïté du centre villageois et les vergers caractérisent le nord Pays d'Auge, ici près de Drubec.



Le fond général des tableaux du Pays d'Auge est un vert franc, celui des prés régulièrement pâturés par les bovins ou les chevaux. Le maillage des haies apporte sa note de vert plus sombre, éclairé au printemps par la floraison blanche des merisiers, mêlé dans les vallons du vert bleuté des saules. Le bâti apporte la note parfois "pimpante" de colombages bien entretenus, où contrastent les bois brun chocolat et le hourdis en torchis jaunâtre souvent blanchi à la chaux. Les toits de tuiles, parfois d'ardoises, apportent leur note chaude.

Dans la partie la plus septentrionale, l'influence de l'arrière-pays deauvillais se fait sentir : les nombreuses réhabilitations proposent des maisons aux teintes plus affirmées, régulièrement repeintes et la verdure des prés se zèbre des lignes blanches des lices des enclos à chevaux.

Quelques villas aux styles hétéroclites, complexes appareillages de lucarnes, pans de toitures et ornements de façade, montrent leurs appareillages de briques, de pierre blanche, parfois de meulières mâtinées de menuiseries peintes qui créent une palette souvent quelque peu cacophonique.

La proximité de Deauville et son monde du cheval ont multiplié les haras et leurs paysages très soignés.

Ci-contre :

Un aménagement qui "jardine" le paysage.



Ci-contre :

Un aménagement plus technique qui, de ses lisses blanchies, compose une scène abstraite.



Une évolution importante sans être radicale.

Trois causes principales y contribuent : la périurbanisation de la Côte Fleurie, l'axe routier des N.175 et A.13, les transformations de l'agriculture. La proximité des grandes stations touristiques littorales (Cabourg, Houlgate, Villers, Deauville, Trouville, Honfleur) a entraîné une exceptionnelle densité de résidences secondaires dont le rôle, dans la sauvegarde du patrimoine immobilier en colombage, est indéniable en dépit de quelques maladresses. Depuis le Second Empire, le centre hippique de Deauville a suscité la création de nombreux haras, multipliés pendant la période d'essor économique de l'après dernière guerre. Ils ont ajouté leurs caractères propres : bâtiments en colombage très soignés, vastes herbages clos de lices de bois et de haies et parsemés de quelques petits bosquets. Dans l'ensemble, ce facteur tend à préserver l'image traditionnelle augeronne, abusivement dite normande, de la chaumière à pan de bois dans son environnement bocager.

L'axe de circulation ancien de la RN.175 a été doublé depuis trente ans par l'autoroute A.13 qui lui est parallèle. Cette dernière a nécessité, tout au long de son tracé, des remembrements partiels des communes traversées qui ont causé la destruction de nombreuses haies, l'extension des labours à maïs sur les grandes parcelles créées, l'envahissement par les joncs de certaines parties de la vallée de la Calonne par suite de la construction de l'autoroute. L'aménagement végétal de celle-ci en fait, par endroits, un couloir arboré qui s'imprime fortement dans le paysage. Ces routes, ainsi que la RN.13 plus au sud, facilitent une périurbanisation de Caen et Lisieux

qui se traduit par la construction de résidences principales en style banalisé de maisons à crépis clairs et entourages de thuyas et lauriers palme, parfois très visibles sur les coteaux de Saint-Hymer ou les versants de la vallée de l'Algot.

L'évolution agricole a d'abord été un recul des pommiers sur les prairies. Ces prés-vergers de pommiers qui occupaient 60 % de la surface en 1955 n'en couvrent plus guère que 20 %. Ils se maintiennent sur les pentes et les rebords de plateau, terroirs recommandés par les nouvelles A.O.C. cidricoles, en particulier celle du cidre du Pays d'Auge. Ils ont en grande partie disparu des basses pentes et des plateaux. Mais la rénovation en cours de ces productions de qualité prend souvent la forme de vergers purs d'arbres basse-tige dont la marque paysagère est très différente. Critiqué par des agronomes pour sa "prairie trop naturelle" et ses pratiques extensives, le Pays d'Auge a adopté la culture du maïs-fourrage très tardivement et très modestement. Ce sont les plateaux, plus favorables aux labours, qui l'ont accueillie avec son cortège de conséquences (agrandissement des parcelles, suppression des haies), et sont une sorte de retour aux paysages découverts d'autrefois. Les pentes sont aussi affectées, soit par un abandon manifeste dans l'enfrichement en ronciers des picanes, très étendu autour de Grangues, de Blangy-le-Château, de Saint-André-d'Hébertot, soit par une simplification du parcellaire qui déshabille les versants de leur résille de haies, soit par un traitement de celles-ci qui s'effectue aux dépens des têtards et des lignes d'arbres.

Les stigmates de l'évolution : bâti et vergers.

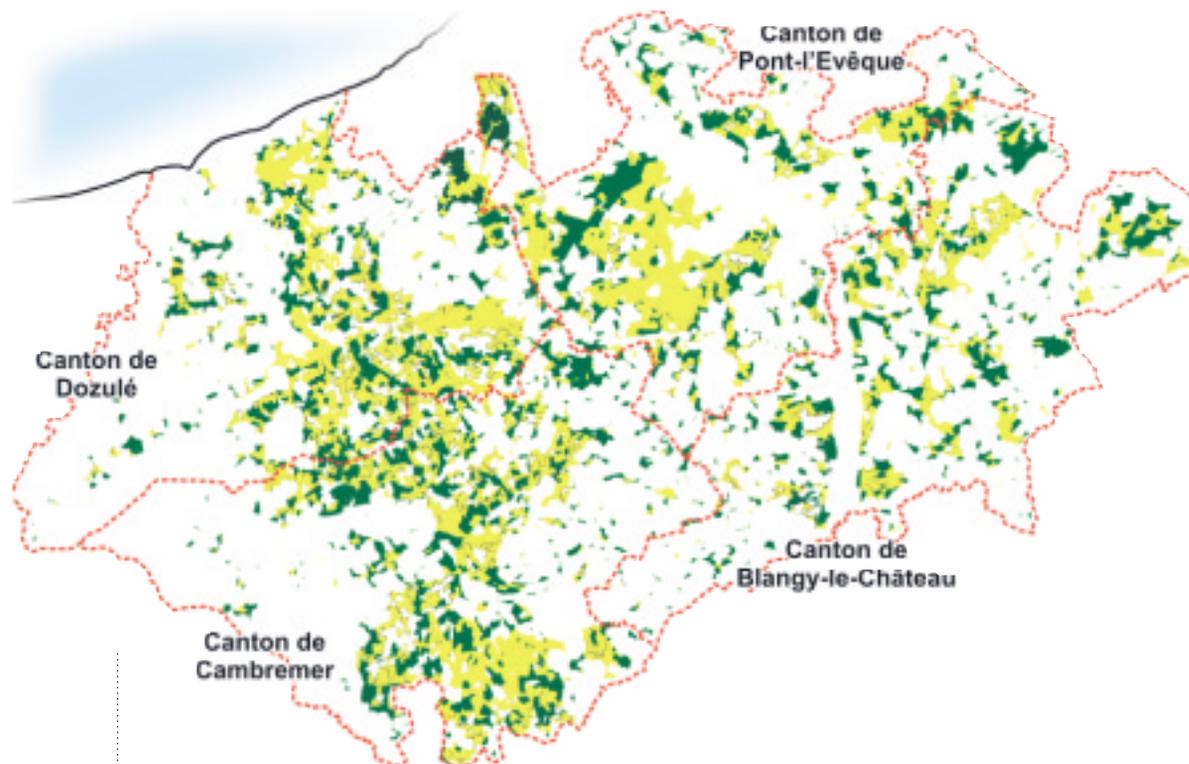
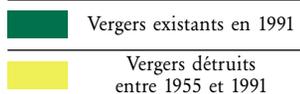
Ci-contre :

Manerbe.
L'habitat traditionnel, parfois rénové à l'excès, témoigne de l'attractivité du Pays d'Auge septentrional.



Ci-dessous :

La régression du complantage dans quatre cantons du Pays d'Auge (d'après étude du CAUE du Calvados - 1996).





Ci-contre :
Hermival-les-Vaux. “Picanes” de
ronciers, signes de l’abandon de
versants très pentus.



Ci-contre :
Début d’enrésinement et
parcelles décloisées à la
Roque-Baignard.



Communes concernées

• Département du Calvados :

Angerville / Annebault / Auberville / Auquainville / Les Authieux-sur-Calonne / Auvillers / Beaumont-en-Auge / Bellou / Blangy-le-Château / Blonville-sur-Mer / La Boissière / Bonnebosq / Bonneville-la-Louvet / Bourgeauville / Branville / Le Brèvedent / Beaufour-Druval / Cambremer / La Chapelle-Yvon / Cheffreville-Tonnencourt / Clarbec / Coquainvilliers / Cordebugle / Courtonne-la-Meurdrac / Courtonne-les-Deux-Eglises / Cresseveuille / Danestal / Douville-en-Auge / Dozulé / Drubec / Fierville-les-Parcs / Formentin / Le Fournet / Gerrots / Glanville / Glos / Gonnevill-sur-Mer / Grandchamp-le-Château / Grangues / Hermival-les-Vaux / Heuland / La Houblonnière / Léaupartie / Lécaude / Lessard-et-le-Chêne / Livarot / Manerbe / Manneville-la-Pipard / Marolles / Le Mesnil-Durand / Le Mesnil-Eudes / Le Mesnil-Germain / Le Mesnil-Simon / Le Mesnil-sur-Blangy / Les Monceaux / Montreuil-en-Auge / OUILLY-du-Houley / Le Pré-d’Auge / Repentigny / Reux / Roques / La Roque-Baignard / Rumesnil / Saint-André-d’Hébertot / Saint-Benoit-d’Hébertot / Saint-Denis-de-Mailloc / Saint-Désir / Saint-Etienne-la-Thillaye / Saint-Germain-de-Livet / Saint-Hymer / Saint-Jouin / Saint-Julien-de-Mailloc / Saint-Julien-sur-Calonne / Saint-Laurent-du-Mont / Saint-Léger-Dubosq / Sainte-Marguerite-des-Loges / Saint-Ouen-le-Pin / Saint-Pierre-Azif / Saint-Pierre-des-Ifs / Saint-Vaast-en-Auge / Surville / Le Torquesne / Tourgeville / Valsemé / Vauville / Vieux-Bourg / Villers-sur-Mer.